

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville

Wilaya de Tissemsilt

Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction

NIF : 420024000038101

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service publics.

La Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Tissemsilt informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'appel d'offre avec exigences des capacités minimales N°24/2026 du 30/06/2026.

Qu'à L'issu De L'attribution Provisoire Comme Suit :

ANEP N° : 2616017022

Travaux d'aménagement urbain site sidi mansour menant du rond point vers la zone d'activité industrielle sur 2000 ml commune de Khemisti

Entreprise	Note Technique	Montant De Soumission/TTC	Montant Corrigé/TTC	Délai	observation
EURL SOUIKET MOHAMED :N I F 00141404233849300000	56.00	98 541 995.00 DA	98 541 995.00 DA	04 MOIS	Moin- disant

Les Autre Soumissionnaires Intéressés Sont Invites A Prendre Connaissance Des Résultats, Peuvent Se Rapprocher Du Service Contractant Sis A Rue Frère Hamdi-Les Cinq Directions-Au Plus Tard Trois(03) Jours A Compter De La Date de parution Du Présent Avis D'attribution Provisoire.

Tout Soumissionnaire Qui Conteste Ce Choix, Peut Introduire Un Recours Auprès de La commission des marché public De La Wilaya De Tissemsilt Dans Un Délais De Dix (10) Jours, à Compter De la première publication Du Présent Avis D'attribution. Conformément à L'article 82 Du Décret 15/247 sus cité.